REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Organe des Gestions de Portefeuille des Projets

Demande de Manifestation D'Intérêt
(*SERVICES DE CONSULTATION*)

Pays : République de Djibouti

Nom du projet : Projet de Renforcement du Système de Santé (PRSSD)

N° de subvention / crédit : P178033

Titre de la mission : Recrutement d'une Agence de Vérification Externe Indépendante (AVEI)

Numéro de référence : DJ-MINISANTÉ-507749-CS-CQS

1. Le Gouvernement de la République de Djibouti, à travers le **Ministère de la Santé**, a reçu un crédit et don de la Banque mondiale pour couvrir le coût du **Projet de Renforcement du Système de Santé (PRSSD)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour des services de conseil.

2. Les services de conseil (« les Services ») consistent à recruter une **Agence de Vérification Externe Indépendante (AVEI)** afin d'assurer la contre-vérification quantitative, qualitative et communautaire des résultats du projet liés à la mise en œuvre du **FBP/FDE**. La mission s'étendra sur une période initiale de **12 mois (avril 2025 – mars 2026)**, couvrant deux cycles de contre-vérification semestrielle, avec possibilité de renouvellement selon les performances.

3. Les **Termes de Référence (TDR)** détaillés de la mission à la présente demande de manifestation d'intérêt a demandé l'adresse mentionnée ci-dessous :
   - Adresse **pour le retrait des TdRs et dépôt des candidatures** : Organe de Gestion de Portefeuille des Projets du Ministère de la Santé, Ancien Pierre Pascal, B.P. 1974 Djibouti, Tél : +253 21 35 00 34.

   E-mail ;azizah46@hotmail.com; ifaw143@hotmail.com;

4. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications des consultants (CQS)**, telle que définie dans le Règlement de passation des marchés, daté de Février 2025, sixième édition .

Official Use Only

5. **Critères de présélection :**

Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et l'expérience pertinentes pour réaliser les Services. Les critères de présélection sont les suivants :

- Expérience générale du cabinet : Expérience avérées en vérification, contre-vérification, audit, suivi-évaluation, GAR et les évaluations mixtes (Quantitatives & Qualitatives)
- Expérience spécifique : missions similaires dans la contre-vérification des données sanitaires dans les projets de santé financé par des bailleurs internationaux ou des programmes équivalents utilisés dans d'autres secteurs publics, précisément avec une composante FBP ou FBR.
- Capacités techniques et managériales : organisation, ressources humaines disponibles, expérience dans les enquêtes communautaires/statistiques dans le domaine de la santé publique ou d'autres secteurs publics.
- Indépendance vis-à-vis du Ministère de la Santé et de la Banque mondiale, et absence de conflit d'intérêts lié au FBP/FDE à Djibouti.

6. L'attention des Consultants est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du **Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs IPF** de la Banque mondiale (édition juillet 2016, révisée en février 2025), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
7. **Dépôt des manifestations d'intérêt :** Les manifestations d'intérêt doivent être déposées (en personne) à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 01 Octobre 2025 à 8h00 (heure locale de Djibouti)** :

Organe de Gestion de Portefeuille des Projets (OGPP)
À l'attention de : Mme Neima Moussa Ali, Directrice de l'OGPP
Ministère de la Santé
B.P : 1974, Djibouti-Ville, République de Djibouti
Tél. : (+253) 21 35 00 34.
Email : azizah46@hotmail.com ; ahmedwafi2025@hotmail.com ;

8. Les plis seront ouverts à la commission nationale des marchés public en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à la séance d'ouverture, **le Mercredi 01 Octobre 2025 à 09h00** (heure locale).

Official Use Only